



Les chiens et les chats des Belges



En exergue

- En 2004, notre pays comptait 1.064.000 chiens et 1.954.000 chats.
- Par rapport à 2000, le nombre de chiens est resté stable, alors que le nombre de chats a augmenté.
- Un ménage sur cinq est propriétaire d'au moins un chien, et un sur quatre d'au moins un chat.
- Les ménages sans enfants sont plus nombreux à posséder des chiens et des chats.
- Plus on est pauvre, plus on a de chiens et de chats.
- En 2004, les Belges ont dépensé, au chapitre des animaux de compagnie, pas moins de 757 millions d'euros.
- Nous avons acheté en 2004 de la nourriture pour chiens pour 179 millions d'euros et de la nourriture pour chats pour 183 millions d'euros.
- Les Wallons dépensent plus en nourriture pour chiens ou pour chats.

Deux fois autant de chats que de chiens

En 2004, notre pays comptait 836.000 ménages possédant au moins un chien et 1.067.000 ménages possédant au moins un chat. Un ménage sur cinq est propriétaire d'au moins un chien, et un sur quatre d'au moins un chat.

Il y a plus de ménages qui détiennent un chat que de ménages qui détiennent un chien. Il y a aussi plus de ménages possédant de nombreux chats que de ménages possédant de nombreux chiens.

Il y avait ainsi dans notre pays, en 2004, 1.064.000 chiens et 1.954.000 chats au total (cf. Tableau 1). Notre pays héberge donc environ deux fois plus de chats que de chiens.

Le nombre réel de chiens et de chats est plus élevé encore, car ces quadrupèdes séjournant en fourrière, dans des pensions pour animaux et dans des animaleries ne sont pas pris en compte.

Rien que pour les fourrières, il s'agissait (en 2006) de 37.636 chiens et de 35.828 chats. Ces nombres manifestent par ailleurs une tendance à la hausse (cf. Tableau 2). S'y ajoute aussi un nombre inconnu de chiens et de chats errants.

Dans chacune des trois régions, les chats dépassent en nombre les chiens. La Wallonie et la région de Bruxelles-Capitale comptent 13 chiens pour 100 habitants, la Flandre 8. Bruxelles-Capitale compte 23 chats pour 100 habitants, la Wallonie 21 et la Flandre 17.

La comparaison entre les chiffres de 2004 et ceux de 2000 fait apparaître que le nombre de chiens est demeuré à peu près égal dans notre pays, tandis que le nombre de chats a augmenté.

Le profil du propriétaire de chiens et de chats

Cette mise en relation permet de constater que la détention de ces animaux domestiques n'est pas seulement influencée par le lieu où l'on réside, mais aussi par d'autres facteurs tels que le nombre d'enfants, le montant des revenus, la situation de travail et l'âge.

Dans les ménages sans enfants, le nombre de chiens et de chats (respectivement 14 et 24 pour 100 habitants) est sensiblement plus élevé que dans le ménage moyen (respectivement 11 et 19 pour 100 habitants).

Il y a également un rapport entre la possession d'un chien ou d'un chat et l'importance du revenu. Plus un ménage est pauvre, plus il possède de chiens. Cela vaut pareillement pour les chats. Si la moyenne pour l'ensemble de la Belgique s'élève à 11 chiens et à 19 chats pour 100 habitants, on trouve dans le premier quartile (c'est-à-dire la tranche de 25% des ménages aux revenus les plus bas) 19 chiens et 36 chats pour 100 habitants, dans le deuxième quartile 13 chiens et 22 chats pour 100 habitants, dans le troisième quartile 9 chiens et 19 chats pour 100 habitants, cependant que le quatrième quartile (la part de 25% comprenant les ménages les plus nantis) ne compte plus que 7 chiens et 11 chats pour 100 habitants.

Ensuite, il existe un rapport entre la détention de ces animaux de compagnie et le nombre d'actifs dans le ménage. Plus il y a d'actifs, plus la probabilité est faible de découvrir un chat ou un chien sous la table. Les ménages ne comprenant aucun actif comptent en moyenne, pour 100 habitants, 16 chiens et 31 chats ; les ménages ayant un actif en son sein comptent 12 chiens et 21 chats pour 100 habitants, et les ménages à deux actifs ou plus ne comptent que 7 chiens et 13 chats pour 100 habitants.

Enfin, il y a aussi une relation entre la possession d'un chien ou d'un chat, et l'âge. Les quadragénaires sont plus souvent propriétaires d'un chien ou d'un chat, et les personnes dans la cinquantaine détiennent plus souvent un chat.

Les animaux d'agrément, c'est une affaire de plusieurs milliards

Grâce à l'Enquête sur le budget des ménages, nous sommes en mesure de calculer les dépenses annuelles des ménages en biens et services se rapportant aux animaux domestiques (cf. Tableau 3).

Au total, les Belges ont consacré en 2004 non moins de 757 millions d'euros - soit près de 31 milliards d'anciens francs belges! - aux animaux de compagnie. Les ménages bruxellois y ont consacré 83 millions d'euros (11,0 pour cent du total), les ménages de la région flamande 384 millions d'euros (50,7 pour cent), et les ménages wallons 290 millions d'euros (38,3 pour cent).

Le poste de dépense le plus lourd est la nourriture pour chats: en 2004, les Belges lui ont consacré 183 millions d'euros. La nourriture pour chiens est, avec 179 millions d'euros, le deuxième poste de dépense en importance. Ensuite, 136 millions d'euros ont pris le chemin du vétérinaire, 87 millions d'euros ont été dépensés en divers articles pour animaux domestiques, tels que niches à chien, paniers, aquariums et laisses, et 77 millions d'euros pour des séjours en pension d'animaux et pour des soins animaliers.

En outre, des chiens ont été achetés pour une valeur de 22 millions d'euros et d'autres animaux domestiques pour une valeur de 12 millions d'euros.

Bruxellois et Flamands dépensent en moyenne plus pour l'achat de chiens et dépensent également plus pour des pensions d'animaux et pour les soins animaliers. Proportionnellement, Bruxellois et Wallons sont ceux qui dépensent le plus d'argent pour des consultations vétérinaires. Les montants consacrés à l'achat de nourriture pour chiens et pour chats sont plus importants dans le sud du pays. Les Flamands aussi dépensent en nourriture pour chats des sommes relativement élevées.

Annexes

Tableau 1. Nombre de chiens et de chats en Belgique et dans les Régions (2004)

	Belgique	Bruxelles	Flandre	Wallonie
Nombre de chiens	1.064.335	129.566	507.696	427.073
Nombre de chats	1.954.032	228.632	1.021.795	703.605
Pourcentage de ménages détenant au moins un chien	20,5%	22,5%	17,7%	24,9%
Pourcentage de ménages détenant au moins un chat	26,2%	27,3%	23,9%	29,9%
Nombre de chiens pour 100 habitants	10,16	12,79	8,38	12,54
Nombre de chats pour 100 habitants	18,65	22,57	16,86	20,66
Rapport Nbre de chats / Nbre de chiens	1,84	1,76	2,01	1,65
Nombre de chiens par ménage détenteur de chien	1,27	1,31	1,24	1,30
Nombre de chats par ménage détenteur de chat	1,83	1,90	1,85	1,78
Pourcentage de ménages détenant au moins un chien	835.799	98.885	408.353	328.560
Pourcentage de ménages détenant au moins un chat	1.067.390	120.436	551.692	395.263

Source (mention obligatoire): SPF Économie – Direction générale Statistique (Enquête Budget des ménages) et Wetenschappelijk Instituut Volksgezondheid (Enquête Santé).

Tableau 2. Évolution du nombre de chiens et de chats en fourrières belges (2002-2005)

	2002	2003	2004	2005	2006
Chiens	36.480	36.645	38.586	39.176	37.636
Chats	26.788	26.986	33.967	35.995	35.828

Source (mention obligatoire): SPF Santé publique, Service « Bien-être animal et CITES ».

Tableau 3. Dépenses des ménages afférentes aux animaux domestiques: totaux et chiffres par ménage et par personne (2004)

	Belgique	Bruxelles	Flandre	Wallonie
Dépenses annuelles totales afférentes aux animaux domestiques (en millions d'euros) (a)	757,00	83,22	384,00	289,78
Achat de chiens	21,95	2,96	13,26	5,73
Achat d'autres animaux domestiques	12,40	6,55	3,43	2,43
Alimentation pour chiens	179,39	13,62	85,50	80,26
Alimentation pour chats	183,11	20,16	83,58	79,37
Alimentation pour autres animaux domestiques	61,48	1,38	45,38	14,72
Articles pour animaux domestiques (e.a. niches à chien, paniers, aquariums et laisses...)	86,58	12,02	42,95	31,62
Vétérinaire	135,59	14,81	63,47	57,30
Pension et soins des animaux	76,50	11,72	46,45	18,34
Dépenses annuelles moyennes en animaux domestiques, par ménage (en euros)	186,06	188,96	166,37	219,53
Achat de chiens	5,40	6,73	5,74	4,34
Achats d'autres animaux domestiques	3,05	14,87	1,48	1,84
Alimentation pour chiens	44,09	30,93	37,04	60,80
Alimentation pour chats	45,00	45,77	36,21	60,13
Nourriture pour autres animaux domestiques	15,11	3,14	19,66	11,15
Articles pour animaux domestiques (e.a. niches à chien, paniers, aquariums et laisses...)	21,28	27,28	18,61	23,95
Vétérinaire	33,33	33,63	27,50	43,41
Pension et soins des animaux	18,80	26,60	20,12	13,89
Dépenses annuelles moyennes en animaux domestiques, par personne (en euros)	75,12	87,28	66,25	87,08
Achat de chiens	2,18	3,11	2,29	1,72
Achats d'autres animaux domestiques	1,23	6,87	0,59	0,73
Alimentation pour chiens	17,80	14,29	14,75	24,12
Alimentation pour chats	18,17	21,14	14,42	23,85
Nourriture pour autres animaux domestiques	6,10	1,45	7,83	4,42
Articles pour animaux domestiques (e.a. niches à chien, paniers, aquariums et laisses...)	8,59	12,60	7,41	9,50
Vétérinaire	13,45	15,53	10,95	17,22
Pension et soins des animaux	7,59	12,29	8,01	5,51

(a) Dépenses totales de la population belge en 2004.
Source (mention obligatoire): SPF Économie – Direction générale de la Statistique (Enquête sur le budget des ménages).

Méthodologie

Les chiffres sur le nombre de chats et de chiens proviennent des Enquêtes sur le budget des ménages de la Direction Statistique du SPF Économie. Celles-ci sont organisées dans notre pays depuis 1854 déjà, à intervalles de 7 à 8 ans. Depuis l'enquête de 1995-1996, elles ont lieu chaque année.

Les Enquêtes sur le budget des ménages (ou, plus elliptiquement, les Enquêtes Budget des Ménages) sont une mine de renseignements sur les revenus et les dépenses des ménages belges. Chaque mois, un peu plus de 300 ménages notent leurs revenus et leurs dépenses. Le nombre de ménages suivis s'élève ainsi, en l'espace d'un an, à plus de 3.700.

À partir de 2000, il est aussi demandé aux ménages s'ils possèdent un chat ou un chien. Les chiffres cités dans le présent article sont basés sur les réponses données à cette question.

Plus d'info

Pour toute question, vous pouvez vous adresser au Service Communication (tél. 02/548.65.76).

Référence

SPF Économie – Direction générale Statistique et Information économique.